

Lancement des pré-inscriptions pour la cérémonie nationale du Centenaire de la Bataille du Chemin des Dames

Les samedi 15 et dimanche 16 avril 2017 ont été choisis pour commémorer le centenaire de la bataille du Chemin des Dames. Ces deux jours seront rythmés par différents événements, dont la cérémonie officielle du dimanche 16 avril à Cerny-en-Laonnois.

Une pré-inscription est obligatoire afin de pouvoir assister à la cérémonie nationale. Elle s'effectue via le site internet de la préfecture de l'Aisne : <http://www.aisne.gouv.fr/>.

Sur cette page dédiée, vous pourrez également retrouver l'avant-programme de l'ensemble du cycle de commémorations, édité par le conseil départemental de l'Aisne.